



Date

Le 2 février 2013

La Valorisation des écosystèmes et zones humides

Lorsque que j'ai lu le rapport présenté aujourd'hui, je me suis demandé quelles sont les messages qui m'ont le plus intéressé au niveau de la mise en place de politique.

Il y en a beaucoup bien sûr, mais pour moi la reconnaissance du lien clé et des interconnexions entre les zones humides avec le maintien de la qualité et de la quantité de l'eau, la sécurité alimentaire et l'énergie est fondamentale.

L'évolution de notre vision de l'environnement non plus seulement en tant que ressource mais en tant que véritable système vivant dans lequel la biodiversité permet de délivrer des services indispensables à la réalisation de nombreuses stratégies et objectifs tels que la réduction de la pauvreté, le développement durable, l'économie verte et les objectifs liés à l'eau.

Ce qui me paraît également important à noter est « l'invisibilité » de certains services écosystémiques délivrés par des biens communs, notamment les services de régulation ou liés au bien-être que permettent d'ailleurs les zones humides, avec souvent pour résultat une disparition inéluctable de ces services.

Il faut donc changer nos approches et nos relations à la gestion des écosystèmes.

Les politiques publiques et leur mise en œuvre doivent permettre des décisions plus intégrées et cohérentes. Un challenge est d'avoir pour cela suffisamment d'information afin de faire les évaluations adéquates de ces services et de modifier notre gestion.

Je pense également que ce rapport permet des échanges de bonnes pratiques et peut être une source d'inspiration pour la mise en place de mesures. Cela permet également de montrer une dynamique actuelle encourageante et motivante au niveau de nombreux pays!

Pourquoi le fait de valoriser l'eau et les zones humides sont importants pour la Suisse

Dans notre cas, il y a plusieurs domaines où le fait de valoriser les zones humides et leurs services écosystémiques sont très importants, j'en ai noté quelques uns :

-Premièrement, cela nous sert à **communiquer et à sensibiliser** tous les acteurs : la société, les décideurs , les différents secteurs, notamment le secteur privé, à l'importance de milieux naturels pour leurs bien-être et la sécurité. Cela va permettre notamment l'acceptation de nouvelles politiques.

- Deuxièmement, cela est **un outil d'aide à la décision** dans des conflits d'intérêts entre les politiques mais aussi entre les variantes d'un projet.

- C'est aussi un **outil de dialogue** entre les secteurs afin de développer des synergies permettant une gestion plus intégrée de l'environnement. Cela **permet la mise en évidence d'intérêt communs**.

- Cette valorisation permet **de rendre visible les bénéfices de biens communs et de développer des mécanismes de responsabilisation** dans la mise en œuvre de politique.

-Finalement cela doit amener à **une gestion intégrée**, encourager à la conservation, avec un soutien populaire, permettre de nouveaux investissements dans la protection de l'environnement comme par exemple pour les programmes de renaturation.

Actions en liens aux recommandations du rapport

En Suisse, nous sommes en train de développer des politiques allant dans ce sens avec une préoccupation constante dans la reconnaissance des services écosystémiques.

a. Stratégie biodiversité suisse

Pour faire suite à nos engagements internationaux, en 2012, la stratégie biodiversité suisse a été adoptée.

Nous sommes à présent en train de développer le plan d'action de cette stratégie d'ici à 2014. **La reconnaissance et la valorisation des services écosystémiques sont au centre de cette stratégie**. Deux objectifs visent plus particulièrement la valorisation de services rendus par la nature :

L'objectif 1 : Les principes de la durabilité régissent l'utilisation des ressources naturelles et limitent les pressions exercées sur celles-ci, de manière à préserver les écosystèmes et les services écosystémiques ainsi que les espèces et la diversité biologique

L'Objectif 6 :Les services rendus par les écosystèmes sont recensés et quantifiés. Ils peuvent être intégrés dans la mesure du bien être sous la forme d'indicateurs

complétant le produit intérieur brut ainsi que dans l'analyse de l'impact des réglementations.

D'autres objectifs notamment visant à développer une infrastructure écologique doivent assurer la fonction essentielles de tous les écosystèmes.

Nous pensons que la société doit également posséder **les connaissances suffisantes sur la biodiversité pour que chacun conçoive celle-ci comme base essentielles de la vie et la prenne en compte dans ses décisions.**

De plus le Conseil fédéral a donné le mandat de développer ces mesures de manières **participatives** avec les acteurs concernés.

Actuellement, la Confédération a établi un catalogue de 23 services écosystémiques particulièrement utiles à la population suisse. Ils devront être mesurés grâce à des indicateurs que l'on a commencé à mettre en place.

Ces indicateurs doivent permettre de **quantifier l'importance de l'environnement pour la société et son bien-être** et doivent aussi permettre de mesurer le **succès d'une politique environnementale au service d'une prospérité durable.**

Dans le cadre de notre réflexion sur des mesures pour une Economie Verte nous essayons aussi de compléter le PIB par des indicateurs reflétant l'évolution écologique et sociale. Les travaux en lien à la stratégie biodiversité suisse seront aussi pris en compte.

Il existe **un outil intéressant développé avec l'EPFZ** qui permet d'évaluer les impacts dans la planification d'un projet sur les différents services écosystémiques afin de pouvoir changer la variante du projet, voir de l'abandonner (Oesl-check.ethz.ch).

b. Révision de la loi sur l'Eau en 2011

Avec la **reconnaissance de l'importance d'écosystèmes sains**, la Suisse a adopté en 2011 une révision de la loi sur les eaux visant à **rétablir les services écosystémiques fournis.**

Les nouvelles dispositions légales visent à **favoriser la revitalisation des principaux** cours d'eau aménagés, **à limiter les effets négatifs de l'exploitation de la force hydraulique** (par exemple grâce à des passes à poissons) et enfin à **redonner l'espace nécessaire à un cours d'eau pour assumer ses fonctions** et garantir la protection contre les crues.

Cette loi n'aurait pas pu passé sans un **grand soutien populaire**, obtenu grâce à une sensibilisation sur la valeur de ces milieux pour la protection contre les dangers, pour les loisirs et la qualité de vie. Les milieux politiques et le grand public ont compris la valeur des ces services et se **sont engagés pour les défendre.**

Au niveau du canton de Genève et d'autres cantons, des programmes encourageant la renaturation existaient déjà depuis plus de 10 ans. Le canton de Genève a également adopté une **loi sur la biodiversité** fin 2012 avec pour objectif notamment d'assurer une meilleure prise en compte des ressources par la population, ainsi que des prestations qu'elle lui délivre.

Malgré tous ces exemples, *la mise en place d'une valorisation peut être complexe et le message que l'on veut transmettre doit être bien réfléchi.*

Notre volonté n'est pas de donner une valeur monétaire à tous ces services.

C'est en effet encore un énorme challenge de donner des valeurs monétaires aux services écosystémiques.

Les travaux actuels vont dans un premier temps vers la valorisation des services écosystémiques de manière non monétaire en vue d'une prise en compte des données sur l'environnement dans la mesure de la prospérité et de la qualité de vie.

Néanmoins, nous avons d'ores et déjà reconnu dans nos évaluations des services écosystémiques, la biodiversité comme une base à tous les services écosystémiques.

Je me réjouis de nos échanges et vous remercie.

Nathalie Rizzotti
Senior Policy Advisor
Office Fédéral de l'Environnement
Affaires Internationales

Systeme d'information sur la biodiversité en Suisse: www.sib.admin.ch